

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2121

présenté par

Mme Kuric, M. El Guerrab, Mme Magnier, M. Houbron, Mme Firmin Le Bodo, Mme Lemoine,
M. Girardin, Mme Lenne, M. Haury, M. Daniel, Mme Hérin et Mme Krimi

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:****Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.